

MOT DES MINISTRES

V

1 RAISON D'ÊTRE ET FONDEMENTS DE LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE

Un enjeu crucial pour le Québec	1
Des définitions et des principes constituant des balises pour guider les actions	2
Une approche centrée sur la personne dans toutes ses dimensions, avec des préoccupations pour certains groupes de la population	3
Une visée générale : susciter l'expression de la demande de formation	5
Une approche partenariale	6
Quatre orientations structurantes et mobilisatrices	6
Une politique et un plan d'action	6

2 ASSURER UNE FORMATION DE BASE AUX ADULTES DU QUÉBEC

Faire de la formation de base un défi majeur et urgent	7
Les composantes de la formation dite « de base »	9
Les éléments constitutifs de la formation générale de base en éducation des adultes	10
Agir en partenariat	11
Renforcer la prévention	12

3 MAINTENIR ET REHAUSSER SANS CESSER LE NIVEAU DE COMPÉTENCE DES ADULTES : LE DÉFI D'ANCRER UNE CULTURE DE LA FORMATION CONTINUE

Miser sur les activités de formation continue parrainées par les employeurs	14
Répondre avec cohérence aux besoins de la main-d'œuvre et des entreprises	15
Soutenir davantage la petite entreprise, le travail autonome et l'emploi atypique	16
Veiller à une formation de qualité, qualifiante et transférable	18
Actualiser les systèmes de qualification et d'apprentissage	19
Assurer l'adéquation entre la formation et l'emploi	19

4 VALORISER LES ACQUIS ET LES COMPÉTENCES DES ADULTES PAR UNE RECONNAISSANCE OFFICIELLE

Accroître l'accès à la reconnaissance des acquis et des compétences	24
Accroître l'accès à la formation manquante	25
Diversifier les approches de reconnaissance des acquis et des compétences	26
Veiller à l'harmonisation et à la réciprocité des systèmes de reconnaissance	26

5 LEVER DES OBSTACLES À L'ACCESSIBILITÉ ET À LA PERSÉVÉRANCE

La préparation des formatrices et formateurs et des enseignantes et enseignants	29
Les services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement	29
La formation à distance et en ligne	30
La reconnaissance des organismes d'action communautaire autonome	31
Le financement et l'accessibilité	31
Les bases de données et la recherche	33
La coordination, la concertation et le partenariat	33
La responsabilité fondamentale dévolue à l'État	34

CONCLUSION

Le temps est venu de passer à l'action	37
--	----

ANNEXE

Les principaux partenaires de l'éducation des adultes et de la formation continue au Québec	39
---	----